

Le Comité, qui se réunit tous les trois mois, a pour rôle et objet principaux de déterminer les meilleurs moyens à prendre pour atteindre les fins des deux ministères de l'Agriculture, et la façon de coordonner et d'orienter leur travail à l'aide de programmes agricoles unifiés réduisant au minimum le double emploi.

Le ministère de l'Agriculture et des Marchés s'efforce d'aider les cultivateurs à se tirer d'affaire. Il le fait en les encourageant à devenir membres de certaines organisations comme la *Nova Scotia Federation of Agriculture*, la *Nova Scotia Fruit Growers' Association*, au moyen de diverses coopératives agricoles, de syndicats de crédit et de plusieurs organisations de producteurs.

**Nouveau-Brunswick.**—Le programme du gouvernement du Nouveau-Brunswick est dirigé par le ministre de l'Agriculture, assisté d'un sous-ministre et des directeurs des services suivants: vulgarisation, bétail, industrie laitière, médecine vétérinaire, aviculture, horticulture, grandes cultures, sols et récoltes, protection et amélioration des plantes, génie agricole, économie domestique, Association coopérative de syndicats de crédit, éducation agricole, apiculture et sociétés agricoles.

**Québec.**—Le ministère de l'Agriculture du Québec comprend onze services: enseignement agricole, économie rurale, propagande, industrie animale, horticulture, grandes cultures, information et recherches, économie domestique, santé des animaux, génie rural, secrétariat. Chaque service se subdivise en sections commises chacune à des problèmes particuliers.

Le ministère compte aussi plusieurs autres organismes spéciaux comme le Conseil des recherches, la Commission de l'industrie laitière, l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe, la Ferme-école de Deschambault, la Station d'élevage d'animaux à fourrure (Saint-Louis-de-Courville). L'Office du crédit agricole, la Raffinerie de sucre de Québec (Saint-Hilaire) et le Collège des vétérinaires (Saint-Hyacinthe) relèvent aussi du ministre de l'Agriculture, tandis que l'Office de l'électrification rurale est rattaché au Conseil exécutif provincial.

Le concours annuel du Mérite agricole, organisé en 1890, est tenu à tour de rôle dans l'une ou l'autre de cinq régions. Chaque épreuve, qui dure cinq ans et porte sur les différentes productions de la ferme, a pour objet principal l'augmentation économique du rendement des cultures et des bovins. Des concours de comté portant sur l'amélioration de la ferme ont été lancés il y a plus de vingt ans et jouissent encore d'une grande vogue. Au delà de 6,000 concurrents ont bénéficié de ces concours, qui visent au perfectionnement des méthodes de culture en vue d'augmenter le revenu de la ferme. En 1953-1954, un nouveau groupe de 200 cultivateurs s'est inscrit à ces concours.

Les programmes destinés à l'amélioration des sols comprennent les grandes entreprises d'égouttement du ministère et les travaux de moindre envergure de groupes de cultivateurs aidés du gouvernement. Au cours des cinq dernières années, 500,000 acres ont été améliorées ou asséchées et l'égouttement souterrain a été pratiqué sur 400,000 acres. En 1954, 19,500 cultivateurs bénéficieront de ce service.

Diverses mesures aident à l'amélioration des cultures et du bétail. Une station d'insémination est établie à Saint-Hyacinthe à l'intention de 31 cercles d'éleveurs et des stations d'hybridation des plantes pour les céréales et cultures fourragères, les légumes et les petits fruits sont maintenues à certains endroits. Des spécialistes